

## VACANCE DE POSTE

L'Administration Communale de la Ville de Grevenmacher engage pour son secrétariat communal,

**1 salarié(e) à tâche intellectuelle à durée indéterminée (m/f/d)**

chargé(e) principalement de l'accueil physique et téléphonique des citoyens à la réception.

L'engagement se fera sous le statut de salarié(e) à tâche intellectuelle dans la carrière « Laufbahn IC » du contrat collectif en vigueur pour le personnel salarié de la Ville de Grevenmacher.

Entrée immédiate ou à convenir.

Taux d'occupation : 100%

L'aide-mémoire des conditions d'engagement et des pièces à joindre au dossier peut être téléchargé à partir du site [www.grevenmacher.lu](http://www.grevenmacher.lu)

Les dossiers de candidatures doivent parvenir au Collège des bourgmestre et échevins, B.P.5, L-6701 Grevenmacher, jusqu'au **jeudi, 15 septembre 2022 à 19.00 heures** au plus tard.

### Le collège des bourgmestre et échevins

Léon GLODEN

Bourgmestre

Marc KRIER

Echevin

Monique HERMES

Echevin

